**AVAP – BENEVENT L’ABBAYE**

***Réunion du 26 octobre 2016***

***Etaient Présents***:

M. André MAVIGNER (Maire),

Mr Claude VIEILLERIBIERE, (Adjoint),

Mr Auguste BOURCIER (Adjoint),

Mme Marie-Laure DUBOSCLARD (Service Territorial de l’Architecture et du Patrimoine),

Mr Rémi FOURNAISON (CCI),

Mr André DAVID (Architecte).

**Excusés :**

Mrs Olivier Richard, Emmanuel DIGNAC (Conseillers Municipaux),

Mme Sylvie ROUSSY (Conseillère Municipal),

Mme Cécile MAVIGNER (Fondation du Patrimoine, Communauté de Communes Bénévent-Grand Bourg),

Mme Juliette TRANCHANT (Pays Ouest Creuse),

Mme Karine DURAND (CAUE 23),

Mme Catherine PIQUET (DDT),

Mr Dominique DUSSOT (DRAC),

Mme Justine BATAILLE (Office de Tourisme du Pays des Eaux Vives),

Monsieur André MAVIGNER, Président, ouvre la séance et remercie les présents en demandant d’excuser les absents. Il soumet au vote le procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2016, s’excusant aussi du manque d’éléments importants que n’a pas encore fournis Madame Claire BAILLY, Architecte Paysagère.

Ces éléments feront partie d’une annexe au procès-verbal. Il s’excuse aussi de l’erreur de date de la présente réunion qui a pu être rectifiée à temps.

Il cède la parole à Monsieur DAVID qui présente plusieurs documents et aborde certains thèmes :

**PATRIMOINE BATI : TYPOLOGIE, MATERIAUX, COULEURS**

1. Le décor architectural :

Monsieur DAVID souligne la volonté affirmée de réaliser des décors, badigeons au lait de chaux (fausses pierres, faux encadrements). Les faux appareils donnant l’aspect de la pierre sont très présents. Devra-t-on les considérer comme des éléments du patrimoine ?

1. La couleur :

On constate :

* Une palette de toits qui a évolué vers un ensemble de teintes grises
* Une homogénéité gris beige des parois
* Une diversité des menuiseries, avec une dominante gris ou brun-rouge
* Une identité des couleurs de sol avec celle du bâti (gris des enrobés)

**PATRIMOINE BATI : REPERAGE ET QUALITE**

1. Les Monuments Historiques Protégés :
* L’église : un édifice à la fois roman et moderne très marqué par la « reconstruction Abadie » (1862-1882) puis par un certain nombre de désordres au XXème siècle.
* Les abords de l’église :
	+ Points de vue extérieurs :

Cimetière et abords. Les croix- Haut du Petit Murat – Bords du Grand Murat – Route de Sigoulet.

* + Séquences de vues dynamiques (Haut du Montlhéry – entrée depuis le Petit Murat – Vues du GR – parcours parc paysager- la Croix des granges).
	+ Le cas particulier du Puy du Gaud.
* Le tour de l’église :
	+ La place Saint Barthélémy
	+ Le Parvis
	+ L’ancienne place dite de « la mairie »
	+ La place de l’église, ancienne « place de Juillet »
	+ La première couronne bâtie
* La fontaine de la place « Onésime GILLET » classée le 15 juin 1926.

**LES ELEMENTS REPERES AU TITRE DE L’AVAP**

 Les éléments exceptionnels

* Le château MIGOUT
* Le dolmen des Granges
* La maison THOMAS-DURIS
* Les bâtiments abbatiaux
* L’ancienne porte BERTRAND
* L’ancienne porte de l’hôpital
* Les vestiges de l’ancien Hôpital
* La Caisse d’Epargne
* La villa « DESCOTTES »
* La villa « DESSAIX »

**La prochaine réunion se tiendra le mercredi 23 novembre 2016 à 14 h 30.**

Seront abordés les thèmes du patrimoine non exceptionnel, les espaces publics et de l’environnement.